

W
ILES ST PIERRE ET MIQUELON

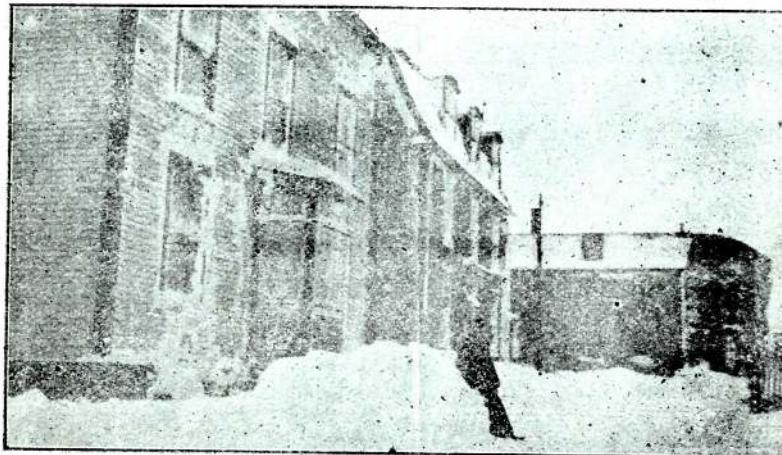


LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 DÉCEMBRE 1941

(18^e année — No 216)



L'hiver à Saint-Pierre

Administration :

Presbytère de St Pierre

abonnements :

St Pierre : 12 f. ; France : 15 f

Canada : 20 f. ; Etranger : 25 f



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Julien MORAZE

Henri MORAZE, Successeur

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, V. & Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineeering Co, Middletown, Conn.

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, N.Y.

Dépositaire des Cigarettes et Tabacs « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —

Service paroissial et Renseignements divers



INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h., le soir, de 2 à 3 h.

CONFESIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie à cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présent *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi **ONDOIEMENT**, n'est pas autorisé en dehors du cercle de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir achevé sa treizième année. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur » c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. — *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse, l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé, celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules d'ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*,



Calendrier du Mois de Janvier 1942.

— * —

N. B.— Les messes ont lieu, les dimanches et fêtes, à 6 h. ½, 8 h. et 10 h. ; les jours de semaine à 6 h., 7 h. et 8 h.

1 Jeudi.— Fête de la Circoncision de Notre Seigneur.— Offices des dimanches avec exposition de la messe de 8 h. aux Vépres.

2 Vendredi.— 1er du mois.— A 8 h., messe en l'honneur du Sacré Cœur (il n'y aura pas d'exposition du T. S. Sacrement à cause de celle d'hier).— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

3 Samedi.— A 7 h., messe du Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

4 Dimanche.— Fête du St Nom de Jésus.— A la messe de 6 h. ½, com. mens. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— Après les Vépres, procession mensuelle. Puis instruction pour les personnes de langue anglaise à la chapelle du St Esprit.

6 Mardi.— Fête de l'Epiphanie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

8 Jeudi.— Le soir à 8 h., Heure Sainte paroissiale pour la France.

11 Dimanche.— Solennité de l'Epiphanie et Fête de la Ste Famille.— Offices solennels.— Les quêtes de ce jour sont au profit de l'Œuvre anti-sétagaviste et des Missions d'Afrique.

13 Mardi.— 2ème du mois.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

15 Jeudi.— L'Heure Sainte n'aura pas lieu.

18 Dimanche.— 3ème du mois.— Offices du 2ème dimanche après l'Epiphanie. A la messe de 8 h., com. mens. des Jeunes Filles.— Après les Vépres, réunion des Enfants de Marie dans la chapelle du St Esprit.

N. B.— Du 18 au 25 compris, Octave de prières comprenant chaque soir à 8 h., sauf le dimanche chapelet, litanies et bénédiction.— Intentions : *1^e Retour de toutes les autres brebis au berceau de Pierre ; 2^e Retour de tous les fils en leur séparation à la Communion avec le Siège Apostolique ; 3^e Réparation de la trahison du 16^e siècle entre l'Angleterre et Rome ; 4^e Retour de tous les fidèles dans l'Église Romaine ; 5^e Que tous les chrétiens d'Amérique deviennent fidèles à la catholique de Rome ; 6^e Retour de tous les catholiques à la pratique des saintes mœurs ; 7^e Conversion des Juifs ; 8^e La conquête du monde entier au Christ par les Missionnaires.*

21 Mercredi.— 3ème du mois.— Jour des Mères (chrétiennes).— Le soir à 8 h., Office de l'Association (chapelle du St Esprit).

25 Dimanche.— 4ème du mois.— Offices du 3ème dimanche après l'Epiphanie.— A la messe de 8 h., com. mens. des garçons.— Après les Vépres, réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du St Esprit.

30 Samedi.— A 7 h., messe et com. mens. des Enfants de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.



Héroïsme.

L'héroïsme n'est que dans une minute, celle où l'on choisit le sacrifice, mais cette minute, pour beaucoup, dure toute la vie.

Jean Aicard.



A SES ABONNÉS ET LECTEURS
DE ST-PIERRE, DE MIQUELON, DE L'ÎLE-AUX-MARINS
A SES AMIS DE FRANCE
DU CANADA ET DES ETATS-UNIS

LE FOYER PAROISSIAL

QUI ENTRE DANS SA DIX-NEUVIÈME ANNÉE D'EXISTENCE
OFFRE SES MEILLEURS VOEUX
DE SAINTE ET HEUREUSE ANNÉE !

1942. Année lourde d'inconnus.

Comme il fait bon se confier à Dieu
et à la Sainte Vierge.

Comme il fait bon éléver sa pensée
au-dessus des richesses, du bien-être,
des affaires, de la force.

Soyons tous bons chrétiens,
Et soyons unis ensemble,
Prêts à tout pour obéir à Dieu.



Une protestante célèbre, Mme de la Ferronnay^e, écrivait, la veille de sa conversion au Catholicisme : « Quand la religion catholique n'aurait sur la nôtre que l'avantage de prier efficacement pour les morts, je la préférerais. »





Actes Paroissiaux

(DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1940)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise.

Le 16 novembre, MANET Thérèse-Adèle ; Parrain : Paul Manet ; Marraine : Marthe Bartlett.— BRIAND Robert-Eugène ; Parrain : Eugène Ledret ; Marraine : Marguerite Macé, représentée par Marie-Stella Ledret.— *Le 20*, MIADONNET Pierre-Roger ; Parrain : Joseph Renou ; Marraine : Gratianne Miadonnet.— *Le 22*, PLANTÉ Frangoise-Maryse ; Parrain : Olympe Lechevallier ; Marraine : Adèle Planté, représentée par Micheline Planté.— *Le 23*, LÉGASSE Bernard Robert ; Parrain : Jean Légasse ; Marraine : Denise Légasse.— ROBLOT Marie-Andrée ; Parrain : Joseph Hebditch ; Marraine : Fabienne Forgeard.— *Le 27*, GIRARDIN Eveline-Marguerite ; Parrain : René Daillot ; Marraine : Marguerite Yon.— *Le 30*, CHAMPOIZEAU René-Gabriel ; Parrain : Eugène Champdoizeau ; Marraine : Paulette Briand. — *Le 4 décembre*, DÉROUET Robert-Francis ; Parrain : Francis Dérouet ; Marraine : Marie Landigan.— *Le 5*, GIRARDIN Michel-Ernest ; Parrain : Ernest Girardin ; Marraine : Henriette Heudes.— *Le 7*, MORAZÉ Robert Auguste ; Parrain : Auguste Dérouet ; Marraine : Renée Morazé.

MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement.

Le 19 novembre, Georges PATUREL et Gabrielle VIGNEAU.— Ernest PATUREL et Jeanne VIGNEAU.— *Le 25*, Alfred COUÉTIL et Marie HUREL. *Le 26*, Joseph AUTIN et Emilie ADMOND.— *Le 29*, Gordon TOBIN et Marie-Andrée BRY.— Maurice TILLARD et Marie RIGGS.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne

Le 17 novembre, VIGNEAU Gustave, 33 ans.— *Le 20*, CHAIGNON Joseph, 73 ans.— *Le 29*, BOURGEOIS Josephine, née Borel, 77 ans.— *Le 8 décembre*, APESTÉGUY Gustave, 58 ans.— *Le 9 décembre*, MAHÉ Ferdinand, 10 ans.

Mme Gabrielle Ruault-Cazier, Fleuriste

rue de l'Espérance

Vente de bouquets et de gerbes mortuaires. (Prix modérés)



LA BONNE PAGE

Prière pour risquer sa vie.

Seigneur je voudrais être de ceux qui risquent leur vie, qui donnent leur vie.

Sans être de l'étoffe des héros, je voudrais donner ma vie pour une belle cause.

A quoi bon la vie, si ce n'est pour la donner ?



Seigneur, vous qui êtes né au hasard d'un voyage, et êtes mort comme un malfaiteur, après avoir couru sans argent toutes les routes, tirez-moi de mon égoïsme et de mon confort.

Que marqué de votre croix je n'ais pas peur de la vie rude et des métiers où l'on risque sa vie
des métiers où l'on engage ses responsabilités
et surtout de la belle aventure du foyer qui appelle des vies nouvelles.



J'ai à engager ma vie, Jésus, sur votre parole.

J'ai à jouer ma vie, Jésus, sur votre amour.

Les autres peuvent bien être sages, vous m'avez dit qu'il fallait être fou.

D'autres croient à l'ordre. Vous m'avez dit de croire à l'amour.

D'autres pensent qu'il faut conserver. Vous m'avez dit de donner.

D'autres s'installent. Vous m'avez dit de marcher et d'être prêt à la joie et à la souffrance, aux échecs et aux réussites,

de ne pas mettre ma confiance en moi, mais en vous,
de jouer le jeu chrétien, sans me soucier des conséquences,
et finalement de risquer ma vie en comptant sur votre amour.

Seigneur, c'est donc si étrange d'être chrétien ?

Extraits du livre « Le beau risque de la foi », Abbé Joly.

Là où l'empire de l'homme a remplacé l'empire de Dieu jetez un drap mortuaire et écrivez : « C'est la ruine ».

P. Captier



Le R. P. Lavolé est mort.

La trop brève nouvelle de la mort du R. P. Yves Lavolé nous est venue de France par une humble revue qui a réussi à traverser les mailles des censures.

Ce bon Père était arrivé dans la Colonie en 1916, après de nombreuses années de professorat en France, en particulier dans l'œuvre des petits Clercs de S. Joseph de Seyssinet. Il resta parmi nous jusqu'au 13 septembre 1931.

Comment traduire en quelques lignes son ministère ? Ce fut le ministère d'un prêtre profondément surnaturel, d'un zèle ardent empreint d'originalité. Que de souvenirs à raconter ! Celui-ci dira ses efforts pour construire une grotte de Lourdes et un Chemin de Croix en plein air entre l'église et le cimetière de l'Île. Celui-là rappellera sa bonté envers les malades, ses courses apostoliques par tous les temps, à toutes les heures, à près de 70 ans. Tel autre répètera un sermon plus direct et plus original que les autres. On reverra en souvenir le P. Lavolé traversant la rade sur des glaces mouvantes ou pilotant avec une hardiesse sans pareille son petit doris. Rien ne l'étonnait, rien ne l'épouvantait. Il était prêtre, uniquement prêtre, il ne voyait que les âmes et il les aimait immensément et il trouvait tout naturel de se dévouer et de souffrir pour elles.

Avec sa sœur, la bonne Mère Gervais, à qui nous offrons nos respectueuses condoléances, nous prierons pour ce cher défunt.

Un appel en faveur des pauvres.

Notre caisse des pauvres est vide plus que vide : malgré les dons du Noël, elle accuse un déficit de 5.000 francs.

Aidez-nous.

Mettez à la crèche, pour les pauvres.

Dieu s'est interdit de laisser périr la France, puisqu'Il n'a préparé aucune nation qui puisse la remplacer.



Le Seine au cul.

La première quinzaine de novembre a vu les Dames du Comité paroissial faire leur travail semestriel Beaucoispes les ont bien reçues, j' remerci en leur nom Beaucoispes, mais pas tous Soyons franques.

A côté de dons appréciables par leur valeur il y a ceux qui sont appréciables à cause du bon cœur, de l'esprit chrétien, de la bonne volonté. Mais il y a aussi ceux qui pèchent des deux côtés.

Il y a là un devoir grave d'aide au Clergé. Il y va de votre intérêt spirituel et temporel. Donner à ses prêtres, c'est placer dans la meilleure banque : les prêtres ne s'enrichiront pas de votre argent, mais les œuvres religieuses seront favorisées, et ce sera un bien pour vous et vos enfants.

Calculez combien peut coûter l'entretien du Foyer Paroissial et de l'Œuvre de Mer et du Collège St Christophe et de l'école Ste Croisine. Calculez les sommes nécessaires aux différentes œuvres. Les dépenses en sont énormes.

Catholiques de Saint-Pierre aidez bien vos prêtres, au ciel vous retrouverez votre trésor.

Mgr A. Poisson



AVIS

Le mois de janvier ramène les désordres du Carnaval. Les déguisements tels qu'ils sont pratiqués sont un désordre, un péché, et dans bien des cas un péché grave. L'heure tardive où l'on abuse des déguisements et les défilés ou amusements dans les cafés sont encore d'autres causes de péchés, et dans bien des cas, de péchés graves.

Chrétiens, laissez parer votre conscience, ne l'étouffez pas.

Chrétiens, évaluez la voix de vos prêtres, . . . et tenez-en compte.

N'est ce pas l'heure des résolutions sérieuses ?



Souffrir et aimer, c'est la terre
S'offrir sans aimer, c'est l'enfer
Aimer sans souffrir, c'est le ciel.



60 ans d'Histoire de France

Le laïcisme-éteignoir.

« Nous avons éteint des étoiles qu'on ne rallumera plus ». Un laïque : Viviani

« Tout ce qui est surnaturel gêne notre domination,

« Proclamons que le surnaturel n'existe pas.

« Et comme les prêtres sont les hommes du surnaturel

« Proclamons que « le cléricalisme, voilà l'ennemi ».

Alors,

Le nom de Dieu est rayé des livres de classe

Les religieux sont chassés

Le contact entre l'enfant et le prêtre doit être difficile.

Les écoles libres doivent disparaître. On placera en face d'elles un monopole si puissant, si bien payé que la concurrence deviendra impossible. A tous ceux qui donneront des gages de laïcisme et à eux seuls les succès, les places, les honneurs, l'argent.

Le catéchisme sera interdit à l'école

Le catéchisme ne sera enseigné qu'à des heures ingrates.

L'action des prêtres et des religieuses s'exerce par des œuvres extra-scolaires. Le laïcisme aura les siennes : le but avoué sera l'éducation, le but secret sera d'enlever l'enfance et l'adolescence à l'influence religieuse.

Le laïcisme diminuera l'influence du prêtre auprès des familles. Tout lui sera bon : mensonges, calomnies, railleries, mépris, soupçons, insinuations, accusations....

Le laïcisme propagera les livres athées, sous le couvert de belle littérature.

« Eteignons, éteignons toujours. »

Le but du laïcisme est d'étouffer dans les esprits la soif de vérité qui seule pourrait les satisfaire : « Pourquoi suis-je sur la terre ? Où irai-je ensuite ? Qu'est-ce que le bonheur ? »

Le laïcisme ne conduit pas au bonheur.

Il sera toujours vrai, pour les adeptes du laïcisme, cet aveu échappé à un impie :

« Passer, comme un troupeau, les yeux fixés en terre

« Et renier le reste, est-ce donc être heureux ? »

Mgr A. Poisson



Le progrès à l'école.

On pourrait se demander où en est le progrès des écoles quand on lit dans la vie de la Vénérable Anne-Marie Javouhey par Georges Goyau :

« Sœur Anne-Marie s'était installée à Châlon en 1805 et avait fondé une école. Après quelque temps d'exercice une commission du conseil municipal y faisait une visite. Si l'établissement, disait le rapporteur, était secondé par l'administration, il ne serait point impossible que l'instruction gratuite s'étendît à tous. Ce qui paraissait original au rapporteur c'est qu'on faisait alterner l'étude avec le travail des mains. Par ce moyen, expliquait-il, les enfants seront instruits et ils contracteront dès le bas âge l'amour du travail. Nos rues, nos places, nos promenades n'offriront plus le spectacle alarmant d'une foule d'enfants des deux sexes jouant, se battant, faisant pour ainsi dire l'apprentissage du vice. Il admirait que toutes les petites filles fussent occupées dans l'intervalle des études à tricoter, coudre, repasser et raccommoder le linge, à carder la laine, le coton, à filer l'un et l'autre au moyen des mécaniques anglaises, et qu'on eût le projet, lorsqu'on aurait un emplacement suffisant, d'établir des métiers pour manufacturer la laine et le coton, d'autres pour la dentelle. »



La vie simple chez René Bazin.

.... René Bazin nous emmena le soir en sa maison, près d'Angers, à trois kilomètres de la ville, tout près de l'église de la paroisse de Saint-Barthélemy ; le domaine est ombragé, paisible et reposant. Dès notre arrivée — il était près de 7 heures, — et après avoir salué la famille, femme, filles et petits-enfants — les fils et gendres étant mobilisés, — un coup de cloche tinta discrètement.

— C'est la prière du soir, expliqua notre hôte, et nous la faisons en commun avec nos domestiques, avant le souper.

Dans une petite salle du rez-de-chaussée, une statue de la Vierge était posée sur une crédence ; entre des fleurs, deux cierges étaient allumés. La pièce se remplit bien vite, et le père de famille récita lui-même, et de mémoire, tout le texte de la prière du soir, et chacun répondait ; puis le chapelet tout entier, avec l'indication des mystères à méditer.

Ce fut simple, pieux, émouvant. Il paraît que cette coutume reprend ça et là, dans les meilleures contrées de l'Anjou et de la Vendée, où se trouvent des familles nombreuses et ferventes, dont la dignité de vie, l'honneur ancestral et la foi seraient, nous dit notre hôte, « plus admirables à contempler que tous les musées du monde ! » CH. D'AVONE.



ECHOS du MOIS

Nominations. — Par arrêté du secrétariat aux colonies, en date du 31 juillet 1941 M. Robin Roger, Marcel, ingénieur d'agronomie coloniale, a été nommé ingénieur adjoint stagiaire des services techniques et scientifiques de l'agriculture des colonies, pour compter de la veille de son embarquement, et mis à la disposition de l'Administrateur des Iles Saint-Pierre et Miquelon.

Suivant radiotélégramme N° 192 du 20 novembre 1941 reçu du secrétariat d'Etat aux colonies, l'adjudant Raymond a été nommé au grade d'adjudant-chef pour prendre rang du 10 décembre 1941.

(J. O. du Territoire, 30 nov. 1941).

Cinéma Familia. — Une société est formée entre M.M. Henri Morazé et Jean Girardin pour l'organisation de représentations cinématographiques et théâtrales. La société est constituée pour 10 ans à dater du 1^{er} décembre 1941.

(J. O. du Territoire, 30 nov. 1941).

L'autel des âmes du Purgatoire. — L'innovation de transformer l'autel de N. D. de Lourdes pour le mois de novembre en autel de N. D. de Montligeon a été appréciée. La dévotion saint-pierraise aux âmes du Purgatoire est très grande et elle s'est manifestée tout le long du mois par les nombreuses prières faites à cet autel et par les lampions chargés de prolonger les prières.

Une réunion de la Confrérie du T. S. Sacrement. — La guerre, en s'emparant des esprits et en provoquant les Heures Saintes générales avait reporté au second plan certaines nécessités paroissiales. Ainsi, la Confrérie du T. S. Sacrement, bien qu'ayant conservé son Triduum annuel au Christ-Roi et sa communion mensuelle se trouvait un peu en sommeil. La réunion du mercredi 26 novembre était destinée à raviver cette œuvre. Une quarantaine d'hommes et jeunes gens étaient présents. Monseigneur y proposa le rétablissement de l'Heure Sainte de la Confrérie puis rappela la nécessité de l'Action Catholique. Dans une cause ré un peu savante Monseigneur montra la source des misères de la société actuelle dans l'individualisme.

Quelques vues sur la vie du P. de Foucauld terminèrent cette réunion.

Au « Colombier ». — Les travaux de forage pour la prospection des terrains sont maintenant arrêtés, la saison est trop dure : la mer n'est pas clémence, le débarcadère incommode et par les jours de coup de



vent sur le plateau tout est à craindre. Quant au résultat de l'opération, bien que ne paraissant pas en rapport avec les magnifiques espérances que le minerai à fleur de sol permettait de concevoir, il n'est pas négligeable. Réservons notre jugement jusqu'au printemps.

Météorologie.— *Du 13 novembre au 13 décembre.*— La fin de novembre est marquée de nombreux coups de vent d'Ouest à Nord-Ouest accompagnés de grains de neige et de pluie presque quotidiens. Une seule belle journée, calme relatif et ciel dégagé, le 30 novembre. La nuit suivante un flux violent d'air froid, de la meilleure source polaire canadienne, abaisse la température à $-12^{\circ}8$ sous abri. Cette baisse s'accompagne d'un bon coup de vent de NW. Puis le thermomètre remonte assez rapidement et une période de hautes pressions stables amène une accalmie se prolongeant jusqu'au 8 décembre. Coups de vent et grains modérés ensuite du 8 au 13.

La pêche de l'année.— Le résultat de la pêche locale de nos îles a été pour Saint-Pierre et l'Île-aux-Marins de 7.115 quintaux de morue au vert ; pour Miquelon de 5.928 quintaux : soit un total de 13.043 quintaux au vert.

Mais comment vendre cette morue ? En temps de guerre et avec des communications aussi incertaines, rien d'étonnant à ce que la période de tâtonnements ait été longue. Les dernières nouvelles semblent assez favorables aux petits pêcheurs : le prix du quintal au vert serait de 250 francs, peut-être plus.



La SOCIÉTÉ DES MARINS et la CORPORATION DES PETITS PÊCHEURS des îLES SAINT-PIERRE et MIQUELON sont heureux de porter à la connaissance du public que par suite de l'aide qui leur a été apportée par de nombreux et généreux donateurs, le jeune père de famille Raymond Hurel dont la maison a été détruite par un incendie, a pu acquérir un nouveau foyer.

Elles prient tous ceux qui ont ainsi contribué à cette bonne œuvre, d'agrémenter avec leurs remerciements, l'expression de leur vive reconnaissance.



Un peu de notre Histoire (208). de 1841 à 1845 inclus.

A propos des écoles (1841)

La discussion ouverte ne donne lieu à aucune observation. Le projet d'arrêté comportant 25 articles est adopté à l'unanimité.

Il énonce en premier lieu que l'instruction primaire sera donnée aux îles Saint-Pierre et Miquelon.

1^e par des écoles gratuites entretenues aux frais du trésor colonial, deux pour les garçons, dirigées par les frères de l'institut de Ploërmel, deux pour les filles dirigées par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, et dans des écoles primaires tenues par des particuliers, qui seront inspectées et surveillées par deux commissions, l'une pour Saint-Pierre, l'autre pour Miquelon et dont les attributions sont déterminées dans le dit arrêté.

Les objets d'enseignement prévus dans les écoles publiques sont : l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, la langue française, les éléments du calcul et le système légal des poids et mesures, et, de plus, les travaux à l'aiguille dans les écoles de filles. Les éléments de dessin linéaire, de l'histoire et de la géographie y seront également enseignés aux enfants qui seront assez avancés dans les autres branches de l'enseignement.

Nulla école d'enseignement privé ne pourra être ouverte, sous peine de sanctions pénales, sans l'autorisation écrite du chef de la colonie, donnée à la suite des certificats d'aptitudes obtenus en France. L'instruction, dans ces écoles, pourra être également l'instruction primaire supérieure ; par exception nul certificat d'aptitude ne sera exigé des candidats pour les écoles où ne seraient admis que des enfants au dessous de dix ans.

L'arrêté prévoit enfin certaines condamnations judiciaires qui pénalisent les postulants incapables de tenir école.

Le budget local.

Au cours des séances du 20 septembre et 16 octobre 1841, des discussions s'engagent au sujet des recettes du budget local.

Le Commandant y avait exposé, en effet, que pour satisfaire aux prescriptions de diverses dépêches ministérielles relatives à la modification et à l'accroissement des recettes de l'établissement, nécessitées par l'augmentation considérable des dépenses engagées à la construction de nouveaux immeubles (hôpital, prison, tribunal, écoles, achats de golettes, etc.), et la subvention de la métropole n'ayant été accordée jusqu'à ce jour que pour décharger d'autant le budget local, il fallait



prévoir la diminution de cette subvention, mais par contre et pour y suppléer, il s'agissait, suivant le désir exprimé par le Département, de chercher les moyens d'accroître les ressources locales dans la mesure où celles-ci ne pourraient en rien nuire à la population, aux intérêts du Commerce et à son développement.

(A suivre)

E. S.

Les familles Hutton, Briand, Pichon prient les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie, à l'occasion du deuil cruel qui les a frappées, de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Un gamin qui a du cran.

A Morelia (Mexique). Un garçon de quatorze ans est accosté dans la rue par un anticlérical.

— Qu'est-ce que cet insigne que tu portes au revers de ton habit ?
— C'est l'insigne de la Jeunesse catholique mexicaine.
— Enlève-moi ça ! Ne sais-tu pas que la loi défend de porter publiquement les emblèmes religieux ?

— Je ne l'enlèverai pas.
Le jeune, éminemment réfractaire dans une pharmacie où il téléphone à la police. Un agent accourt. Ses gestes de l'ado tent à ceux de l'homme de la rue. Tous deux parlent de un garçon demeure invincible. Les deux brutes s'avancent sur lui. Il recule et leur crie :

— Fau ez pas !
Le policier, rapide, il enlève son insigne, en arrache l'épingle, le porte dans sa main et l'avale. Le dénonciateur et le policier de filer, tête basse, se regardent d'avoir été vaincus par un enfant.

N'ayez pas peur d'être bons. C'est là une crainte très répandue et qui donne de l'audace aux mauvais.



Chronique de Miquelon

BAPTÈMES.— Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Église,

Le 27 août. — GAUVAIN Georges : Parrain : Gaston Detcheverry : Marraine : Théodora Detcheverry. — *Le 3 septembre.* DETCHEVERRY Edmond : Parrain : André Gaspard : Marraine : M^{me} Jh. Detcheverry. — *Le 1^{er} novembre.* DINARD Monique : Parrain : Vigneau Roger : Marraine : Girardin Henriette. — *Le 9 novembre.* — COSTE Norbert : Parrain : Edouard Coste : Marraine : Berthe Pestéguy. — *Le 3 décembre.* ORSINI Gervais : Parrain : Jules Orsini : Marraine : Rachel Poirier.

MARIAGE.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 20 novembre. — PERROT Emilien et Madeleine DETCHEVERRY.

SEPULTURE.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 13 août. — LE BORGNE Prosper, 56 ans. — *Le 3 octobre.* Boissel Arsène, 58 ans.

Décès. — Le 2 octobre, le « Maryse R. » arrivait à la cale de Miquelon, son drapeau en berne : il avait à bord le corps d'Arsène Boissel qui s'était embarqué une quinzaine auparavant pour subir une opération. Aussi toute la paroisse était là pour apporter à la veuve désolée ses sympathies. Le lendemain, après un service solennel, on conduisait à sa dernière demeure cet homme de bien, estimé de tous, ancien combattant, qui fit la campagne de Grèce où une dysenterie terrible l'avait mené à deux doigts de la mort. C'est probablement les suites de ce mal qui l'ont terrassé, et il s'en va le premier d'une famille de 8 enfants élevés dans la dure, comme toutes les vieilles familles de Miquelon.

Travaux. — Depuis le 24 octobre les chantiers sont ouverts : l'église, les écoles publique et maternelle, le presbytère, la poste, le pont, la route de la Pointe au Cheval ont leurs équipes. Mais c'est le « chemin des roses » qui occupe le plus gros des travailleurs. Là il a été fait du beau travail. Grâce au tracteur la route avançait comme par enchantement. Il faut avoir vu travailler cet engin pour se faire une idée de son rendement. Rien ne lui résiste : arbustes, brousses, cailloux, tourbe, il pousse tout devant lui comme un.... gâteau roulé. les travailleurs n'ont plus qu'à creuser les caniveaux dont la caillasse comblera les dépressions de la chaussée, et la route est faite. Cette route rendra des services à tous : plus de facilité pour charrier le foin et traîner le bois ; et, mon Dieu, pourquoi ne pas le dire, ce sera le rêve des pêcheurs de truites ; pensez donc : l'étang de Mirande à dix minutes de Miquelon ! Les truites n'ont plus qu'à bien se tenir au large.



La mer est dégoûtée.

C'est Franc-Nohain qui le constatait dans une boutade de son *Art de vivre*, après une saison à la plage : « Je me suis parfois demandé s'il ne fallait pas chercher l'explication du mouvement des marées dans le brusque dégoût que ressent la mer des gens qui s'y baignent ou s'apprêtent à s'y baigner le long des plages ; et la mer se retire, parce qu'au bout d'un temps, toujours le même, une nausée la prend. Elle en a décidément trop vu et ne le peut plus supporter. Elle revient cependant, son dégoût passé, parce que tout s'oublie et que l'habitude triomphe de tout. Mais si ce qu'elle voyait, en effet, était certaines âmes et non seulement leur enveloppe, qui sait alors si elle reviendrait jamais ! »

Banque des Iles Saint-Pierre & Miquelon

— AVIS —

Nous avons l'honneur d'informer nos déposants qu'en raison de l'abaissement du taux d'escompte de la Banque de France, les sociétés de Crédit et les Banques accordant seulement un quart pour cent d'intérêt annule, nous nous trouvons forcés de supprimer nous-mêmes l'intérêt que nous servions aux dépôts de nos clients à partir du 1er janvier 1942.

TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO

Vêtements sur mesures.

Complet ou pardessus

Prix unique : \$ 29,75

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAGUERRE

Joseph Urdanabia

Charrois sable et galet.

**H. A. PATUREL**

Commission-Consignations Gros et détail

Epicerie - Vins et Spiritueux - Biscuits fins - Confiserie - Parfumerie -
Fruits Légumes, grains, foin, charbon,
Confections, -- Chaussures etc.

Représentant : Newfoundland Canada S. S. Co Ltd.

The Ogilvie Flours Mills Co. Montréal

Produits Alimentaires Catelli, Montréal.

Confitures, Marinades : Alphonse Raymond, Montréal.

DAVIS et FAASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETOWN

Austin Nichols & Co., New-York.

Seaboard Fruit Co., New-York.

Radios Scott de Luxe Allwave 11, 12, 19 et 30 lampes, (*garantie 5 ans*).

Agence Dery & Fils, Semences fraîches. Montréal.

The Insulite Company of Finland-Copenhague

Prix, catalogues et échantillons sur demande,

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)**Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Molin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry.
Quai de la Roncière.

HÔTEL LAJLANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

PIERRE COGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

GAUTIER Frères

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Œufs, etc. Fournisseur des navires

HÔTEL ROBERT

Quai de la République



Maison fondée en 1866.

Martin Brothers Tobacco Co., Inc.
New York

La fameuse cigarette « MARVELS »

Cigarette merveilleusement fine et douce,
a un PRIX MODIQUE
La Cigarette qui flatte le goût
du monde

Today's
THRIFT LESSON
Marvels' quality
+ greater savings
= money in your
pocket

MARVELS
The CIGARETTE of Quality

MIDDLETON Co. Ltd.
80 Broad Street, NEW YORK
Distributor.



-- 412 --

Les produits de NATIONAL CARBON Co, Inc.
donnent les meilleurs résultats.

**FOR BEST RESULTS
USE ALL 3 TOGETHER**

EVEREADY
TRADE-MARK

1. FLASHLIGHT

2. BATTERY

3. LAMP

*They combine
to assure*

**BRIGHTER LIGHT
LONGER LIFE**

Y-44

MIDDLETON CO, Ltd.
80 Broad street, NEW YORK
Distributor